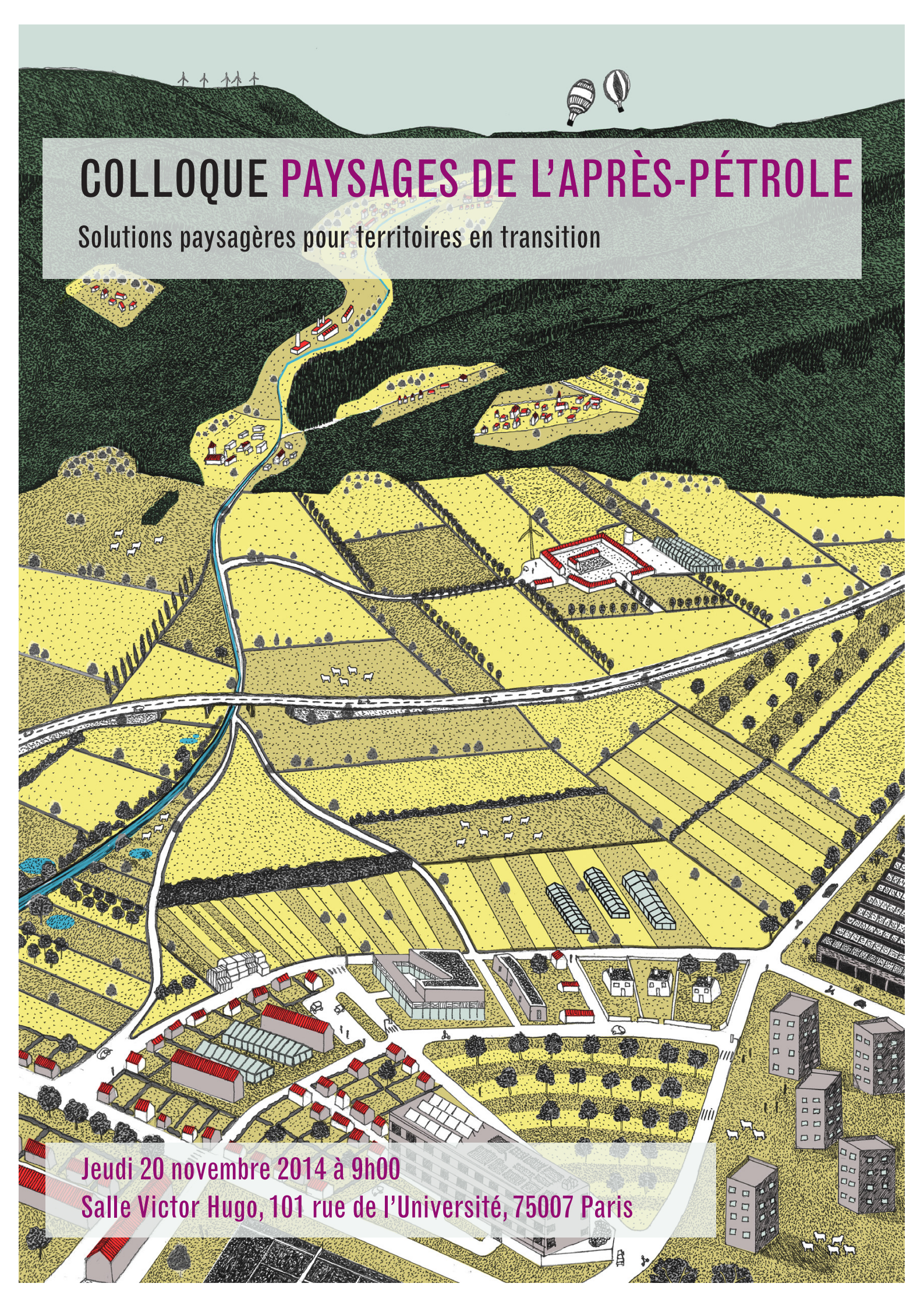




COLLOQUE PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE

Solutions paysagères pour territoires en transition

Jeudi 20 novembre 2014 à 9h00
Salle Victor Hugo, 101 rue de l'Université, 75007 Paris

PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE

Solutions paysagères pour territoires en transition

Colloque du jeudi 20 novembre 2014 de 9h00 à 17h30

Salle Victor Hugo, 101 rue de l'Université, 75007 Paris / Accès Métro Ligne 12 : Station Assemblée nationale et Métro Lignes 8 et 13, RER C : Station Invalides.

Sous la présidence de M. Jean-Paul Chanteguet, député de l'Indre, Président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale.

Une énergie abondante et bon marché a permis le confort et la prospérité. Elle a aussi provoqué des pollutions sans précédent, la désertification de certaines campagnes, une aggravation des inégalités sociales et un étalement urbain qui banalise l'espace.

La transition énergétique appelle d'autres façons d'aménager les territoires. Elle suscite d'ores et déjà de nouvelles dynamiques de projet pour assurer leur développement durable et harmonieux.

Articulées sur une connaissance fine des singularités géographiques et humaines, de nombreuses démarches paysagères proposent de fait des solutions d'aménagement plus pertinentes et plus sobres. Par l'attention portée aux réalités des lieux et à leurs paysages, elles recomposent un cadre de vie de qualité qui réinvente avec évidence un art du bien vivre ensemble.

Analysons et diffusons les savoir-faire et les méthodes des « solutions paysagères » ainsi mises en œuvre pour assurer les objectifs de la transition.

Colloque organisé par le Collectif d'architectes, urbanistes, paysagistes, agronomes, ingénieurs, naturalistes, sociologues et philosophes auteurs du recueil « Paysages de l'après pétrole ? ».

Télécharger « Paysages de l'après pétrole ? » (Revue Passerelles N°9, ed. Ritimo) :
<http://www.coredem.info/rubrique41.html>

Renseignements : collectif.paysages.apres.petrole@gmail.com

IMPORTANT En raison des contrôles de sécurité effectués à l'entrée de la salle, vous devez présenter une pièce d'identité ainsi que le programme du séminaire.

